



Refus de changement de statut

Par **tchico**, le **24/09/2012 à 12:05**

Bonjour, rnrnJ'ai déposé un dossier de changement de statut au mois de juin à la préfecture du 91 (Essonne) et j'ai eu une réponse négative, sous l'argument que l'intitulé de l'offre déposée par mon employeur chez pole emploi et le poste sur mon contrat ne correspondent pas. rnrnMaintenant j'habite dans le 75, est ce que je dois faire mon recours dans le 91 ou je peux le faire à paris ? rnrnEst-ce que je peux signer un nouveau contrat avec mon employeur avec le même intitulé du poste et déposé un nouveau dossier ou dois je seulement faire un recours ? rnrnMerci de me répondre, et vos conseils sont les bienvenus